

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – STAGES DE DECOUVERTE DE L'ARCHEOLOGIE

Arkéonautes est une association qui a pour but de contribuer à une meilleure diffusion des connaissances et des méthodes de la recherche en archéologie. Elle a pour numéro SIRET 850 908 997 000 16. Le siège est situé à l'Espace Associatif et d'Animation des Bains Douches, 1 rue de l'Ecole, 25000 – Besançon – Contact : contact@arkeonautes.fr

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, à l'exclusion de toute autre disposition, à toute inscription d'un participant (le « Participant ») à un événement (un « Stage ») organisé par l'association Arkéonautes.

Le fait de s'inscrire à un stage implique une acceptation sans réserve, et dans leur intégralité, des présentes conditions générales de vente.

INSCRIPTION – CONTRAT

L'inscription sera prise en compte une fois le règlement reçu et encaissé.

Le mode de paiement est le chèque bancaire à l'ordre de l'association Arkéonautes.

Le Participant devra rédiger deux chèques bancaires pour confirmer son inscription :

- Un premier chèque d'un montant de 20 € (non remboursable)
- Un second chèque d'un montant de 45 € (remboursable sous conditions)

Dès réception de son inscription et de son règlement, le Participant reçoit une confirmation d'inscription avec une confirmation d'achat pour le stage.

TARIFS – REGLEMENT

Les tarifs s'entendent par Participant, toutes taxes comprises. Ils sont susceptibles de modifications par l'association Arkéonautes. Les tarifs applicables sont les tarifs en vigueur figurant sur les supports de communication au moment de l'inscription.

OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

L'inscription auprès de l'association Arkéonautes implique l'acceptation des conditions suivantes :

Chaque inscription est valable uniquement pour le stage qui y est mentionné et ne pourra être acceptée pour un autre stage.

Le Participant se verra délivrer une confirmation d'achat. Cette confirmation d'achat est nominative, non transférable. L'organisateur se réserve le droit d'effectuer un contrôle d'identité pendant le stage afin de s'assurer que celle-ci correspond à l'identité du Participant. Le Participant s'engage à respecter le règlement affiché à l'intérieur du lieu du stage. L'association Arkéonautes se réserve le droit de refuser la participation à un stage de toute personne ne respectant pas cet engagement.

MODIFICATIONS – ANNULATIONS

Le participant dispose d'un droit de modifications et d'annulations qu'il peut exercer jusqu'à 8 jours calendaires avant le début du stage, sans avoir à justifier d'un motif. Il ne sera plus possible de modifier et d'annuler une participation 7 jours calendaires avant le début du stage. Le Participant qui souhaite user de ce droit de modifications et d'annulations doit le notifier, dans les délais légaux indiqués ci-dessus, en envoyant sa demande par courrier avec AR à l'adresse suivante : *Association Arkéonautes, Espace Associatif et d'Animation des Bains Douches, 1 rue de l'Ecole, 25000 – Besançon* ou par courriel à l'adresse contact@arkeonautes.fr. Le second chèque de 45 € ne sera alors pas encaissé si la demande est effectuée dans les délais légaux.

Le premier chèque de 20 € est considéré comme un paiement de réservation non remboursable.

En cas de nécessité, et notamment en cas d'absence d'un intervenant, l'association Arkéonautes se réserve le droit de modifier le programme du stage.

Si l'association Arkéonautes se voit contrainte d'annuler le stage, elle s'engage à en prévenir les Participants dans les meilleurs délais. Les Participants se verront alors rembourser leurs frais d'inscription dans leur totalité.

La responsabilité de l'association Arkéonautes ne pourra être recherchée et aucun remboursement ne sera dû si le stage est retardé ou annulé en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit.

REMARQUE : dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19, si le stage est annulé suite aux recommandations gouvernementales dans le but d'enrayer la propagation du virus, les Participants se verront rembourser leurs frais d'inscription dans leur totalité

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – DROIT A L'IMAGE

Les interventions des intervenants, les documents diffusés ou remis lors du stage sont couverts par le droit d'auteur en application des articles L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Aux termes de l'article L 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants-cause est illicite ». L'article L 122-5 de ce code n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations », « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction non autorisée, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et L 335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle. La responsabilité du Participant serait engagée si un usage non autorisé était fait des interventions, documents diffusés ou remis lors du stage.

Le Participant est informé de ce que l'association Arkéonautes pourra être amenée à réaliser des prises de vue et/ou des films dans le cadre du stage. Sauf déclaration expresse contraire de sa part, le Participant autorise l'association Arkéonautes à le photographier ou le filmer dans le cadre du stage et à diffuser et reproduire ces images sur tous supports, dans le cadre de la communication sur le stage.

DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies à partir du formulaire d'inscription font l'objet d'un traitement informatique destiné à : Association Arkéonautes, pour la ou les finalité(s) suivante(s) : Suivi de l'inscription au stage.

Le ou les destinataire(s) des données sont : co-dirigeant(s) de l'association.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent.

Ils peuvent accéder aux informations les concernant en faisant la demande par mail à contact@arkeonautes.fr ou à : Association Arkéonautes, Espace Associatif et d'Animation des Bains Douches, 1 rue de l'Ecole, 25000 – Besançon

Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

DIVERS

Les présentes conditions sont régies par la loi française.

Les présentes conditions générales de vente annulent et remplacent toutes les précédentes conditions générales dont la date est antérieure.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes serait considérée comme nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition serait considérée comme étant non écrite, toutes les autres dispositions des conditions générales conservant force obligatoire entre les Parties.